******INSCRIPTION JEUNES**

**Saison 2024-2025**

**Lieu et horaires**

Les entraînements auront lieu **le mardi de 18h00 à 19h30 au gymnase Alban MINVILLE, 1 place Matin Luther King, 31100 Toulouse.**

L’enfant devra arriver en tenu de badminton à l'heure et avec sa bouteille d’eau, le club se réserve le droit de refuser un enfant en retard.

Le club ne pourra être tenu responsable en cas de problème pouvant survenir en dehors des horaires d’activité de l’association.

La responsabilité du club ne pourra être engagée lorsque les parents ne se seront pas assurés de la présence d'un responsable du club dans la salle.

Date et Signature du représentant légal de l’enfant :

**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e)

▢ autorise mon enfant

▢ n’autorise pas mon enfant

à être filmé(e) ou photographié(e) dans le cadre de l'activité, pour une utilisation en format papier, informatique ou sur le site de l'association pour une durée illimitée et dans un but pédagogique ou d'information.

Nous renonçons par la présente à solliciter une quelconque compensation à quelque titre que ce soit pour la participation à la prise de vue et à sa diffusion.

Date et Signature du représentant légal du jeune :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **EN CAS D’URGENCE** | | | | | |
| Nom de l’enfant :  Prénom de l’enfant :  Né le : / /  Personnes majeures à prévenir en cas de problème : | | | | | |
|  | Nom | Prénom | Parenté | N° de téléphone (fixe et portable) et mail |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Je soussigné(e) ,  ▢ autorise pour mon enfant  ▢ n’autorise pas pour mon enfant  les responsables de l'ASTMB, à prendre sur avis médical, en cas de maladie ou d’accident de mon enfant, toutes mesures d’urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris l’hospitalisation et la sortie de l’hôpital. Ceci dans le cas où ils n’arriveraient pas à me joindre.  Médecin traitant : Tél :  Traitement en cours :    Allergies connues :    Antécédents médicaux ou chirurgicaux :    Date et Signature du représentant légal de l’enfant :  Documents à joindre   * Photocopie de l’attestation de la sécurité sociale (carte vitale (verte)) * Photocopie de la carte mutuelle | | | | | |

**CHARTE ÉCOLE DE BADMINTON**

A son inscription, chaque membre s'engage à respecter le règlement intérieur du club ainsi que la charte de l’école de badminton. Le règlement intérieur est consultable sur <https://www.astmb.fr/reglement-interieur/>

**VOS ENGAGEMENTS**

**HORAIRES :**

Les séances d’entraînement débutent à **18h00 précises le Mardi**.

La ponctualité fait partie intégrante du **respect envers les entraîneurs** (qui font également tout pour être ponctuels) et **envers les autres joueurs**. Il faut donc pour cela arriver 5/10 min avant le cours pour avoir **le temps de se changer et permettre au groupe de commencer à l’heure**.

En fin de séance, **aucune personne n’est autorisée à quitter la salle avant 19h30** (sauf cas exceptionnel) et avant que tout le matériel ne soit correctement rangé (filets, poteaux, volants,…).

**ÉQUIPEMENT :**

Chaque membre se doit d’être muni d’un équipement complet et adapté à la pratique du badminton.

Une tenue vestimentaire appropriée est de rigueur :

**- un short ou une jupette / un jogging lors des mois les plus froids**

**- un t-shirt de sport obligatoire (ex : tee-shirt coton ou en matière technique).**

**- des chaussures de salles** (proscrire les tennis, les baskets de ville, les runnings ou les baskets montantes). N’hésitez pas à nous demandez conseil lors d’une séance.

Le sac doit **OBLIGATOIREMENT** contenir :

- **les vêtements de sports** (un haut, un bas)

- **une grande bouteille d’eau ou une gourde** et éventuellement un encas.

- **la raquette** et **les chaussures** : le Responsable de l'École de Bad et l'entraineur, vous conseilleront au mieux, n'achetez rien avant le début des cours, au risque que ces équipements ne conviennent pas à votre enfant.

L’ASTMB a noué un partenariat matériel avec le magasin GoIntoLife (<https://www.gointolife.com/>) à St Orens (sud-est de Toulouse). Ce partenariat vous permet de bénéficier de tarifs privilégiés tout au long de la saison.

**DÉROULEMENT DE LA SEANCE :**

Sauf exception, les créneaux d’entraînement se composent toujours :

- d’un échauffement général (mise en train), et spécifique (travail des appuis, déplacements),

- du montage des terrains en début de séance et du démontage en fin de séance

- d’exercices techniques et tactiques sur le terrain

- de matchs.

- d'étirements avec retour au calme

Durant la séance, **les consignes doivent être écoutées attentivement** dans le plus grand silence afin d’être comprises par tous. Elles ne sont données qu’une seule fois.

**RESPECT :**

La pratique d’un sport, quel qu’il soit, implique une **notion de respect** à tous les niveaux.

Un membre du club se doit par conséquent de respecter les règles du badminton, ses coéquipiers, ses adversaires, ses entraîneurs, les arbitres, etc…

Un **comportement irréprochable** est donc attendu de chacun, afin de pouvoir évoluer dans un environnement propice à l’apprentissage et à la progression, mais aussi et surtout pour conserver une **ambiance plaisante et conviviale**. Les écarts de vocabulaires ne sont pas admis.

Il est également impératif de **respecter les lieux d’entraînement, les installations et le matériel** mis à disposition.

**NOS ENGAGEMENTS**

L’école de badminton de l'Association Sportive Toulouse-Mirail Badminton s'engage à respecter une charte de qualité qui garantit :

1) **L'accueil des jeunes** dans un espace aménagé.

2) Un entraînement dirigé par **des entraîneurs diplômés fédéraux.**

3) Un enseignement prenant en compte **l'apprentissage et le respect des règles du jeu, l'évaluation des progrès et l'aspect ludique du badminton.**

4) Le développement des **habilités techniques, tactiques, physiques et mentales** du joueur.

5) **L'acquisition de valeurs sportives :** goût de l'effort, respect (de soi, d'autrui, des règles sur et en dehors du terrain, des lieux) et solidarité.

**LES SANCTIONS**

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des sanctions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise, comme le stipule le règlement intérieur.

Cependant, nous espérons ne pas en arriver là : Sanctionner n’est pas notre rôle. Nous sommes, et serons, toujours à vos côtés pour vous faire partager notre passion et notre expérience du badminton dans une ambiance enrichissante.

**En s’inscrivant au club, chaque membre s’engage à respecter cette charte. Il s’engage à s’investir régulièrement et sérieusement aux entraînements, dans la perspective de progresser et de jouer en compétition.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date et Signature du  représentant légal du jeune | Date et Signature du  jeune | Date et Signature du responsable de l’école de jeune |